



Réunion du 15 Mai 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79
Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81
Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

IMPORTANT

Veillez prendre note que les deux dernières journées de championnat seniors (28 mai et 04 juin 2023) se dérouleront le même jour et à la même heure, sauf cas particulier et avec l'accord de la commission.

COUPE DE LA LOIRE et VALEYRE / LEGER

Les rencontres prévues en demi-finale de la Coupe de la Loire seniors et les finales seniors des coupes VALEYRE / LEGER, Féminines et Coupe de la Loire, se dérouleront avec 14 joueurs (11 titulaires et 3 remplaçants) sur le banc de touche et la feuille de match suivant les règlements sportifs (art : 34 du District de la Loire de football) . Soit 14 joueurs et 5 dirigeants. Toutes les équipes concernées sont priées d'en prendre bonne note. Aucune dérogation ne sera acceptée.

COURRIER RECU

CS ST ANTHEMOIS : concerne votre forfait en D5 poule C. Transmis à la délégation.
ROANNAIS FOOT 42 : concerne votre mail pour changement de terrain pour la ½ finale Coupe Valeyre. Lu et noté.
ST JUST ST RAMBERT : concerne votre mail du 10 mai 2023. Toutes les informations vous ont été données à la réunion.
AS CHAVANAY : concerne votre mail du 10 mai 2023. Toutes les informations vous ont été données à la réunion.
ASSE J.P PRIMARD : concerne votre mail du 09 mai 2023. Demande de terrain.
FC ROCHE ST GENEST : concerne votre mail du 11 mai 2023. Toutes les informations vous ont été données à la réunion.
US ST GALMIER CHAMBOEUF : concerne votre mail du 11 mai 2023. Transmis à la commission des arbitres.
LIGNON FC : concerne votre mail du 10 mai 2023. Transmis à la délégation.
PAYS DE COISE : concerne votre mail du 11 mai 2023. Transmis à la délégation.
GRAND QUARTIER : concerne votre 11 mai 2023. Changement de date. Impossible. Veuillez prendre note que les deux dernières journées de championnat seniors (28 mai et 04 juin) se dérouleront le même jour et à la même heure.
AS PARIGNY : concerne votre mail du 15 mai 2023. Transmis à la délégation.
S. BOYER (arbitre) : concerne votre mail du 14 mai 2023. Transmis à la commission de discipline.
O. ST ETIENNE : concerne votre mail du 15 mai 2023. Lu et noté.
ECOTAY MOINGT : concerne votre forfait du 15 mai 2023. Transmis à la commission des règlements.
US VILLARS : concerne votre forfait du 15 mai 2023. Transmis à la commission des règlements.
AC RIVE DE GIER : concerne votre forfait du 15 mai 2023. Transmis à la commission des règlements.
ST ROMAIN LES ATHEUX : concerne votre forfait du 15 mai 2023. Transmis à la commission des règlements.
CS ST ANTHEMOIS : concerne votre mail du 15 mai 2023. Lu et noté.
ST CHAMOND FOOT : concerne votre mail du 15 mai 2023. Lu et noté.
AS FEU VERT : concerne votre mail du 15 mai 2023. Lu et noté.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique)

MODIFICATION PROGRAMMATION

Le match N°50683.2 du dimanche 21 mai 2023 en D3 poule D : **SCH FEU VERT / FIRMINY INTERSPORT** se déroulera à **13h00** (au lieu de 15h00), même terrain. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°51104.2 du dimanche 21 mai 2023 en D3 poule D : **ST ANTHEME CS / ANZIEUX FOOT** se déroulera à **15h00** le dimanche 21 mai 2023 (au lieu de 19h30, le samedi 20 mai), même terrain. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°51682.2 du dimanche 21 mai 2023 en D3 poule D : **ST CHAMOND / US METARE** se déroulera à **15h00** (au lieu de 13h00) même terrain. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75



Le match N°50488.2 du dimanche 28 mai 2023 en D3 poule B : **COTE CHAUDE / LA RIVIERE** se déroulera à **15h00** sur le complexe sportif DURY 2 synthétique. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.